



**Déclaration de boycott de la FSU
au groupe de travail du 05/07/2016
sur la simplification des tâches
des directeurs d'écoles**

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs,

Suite au retrait de poste et au blâme prononcés par Madame la directrice académique de la Côte d'Or à l'encontre de notre collègue directrice de l'école maternelle de Villers-les-Pots, pour des faits dont elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable, la FSU a décidé de ne pas siéger à ce groupe de travail concernant la simplification des tâches des directeurs et directrices d'écoles. En sanctionnant cette directrice, notre administration envoie un signal négatif fort à tou-te-s les direct-eur-ric-e-s d'école : le signal qu'ils-elles auront désormais à craindre d'être sanctionné-e-s pour des actes ou des incidents qui ne relèvent en rien de leur responsabilité.

Cette menace de sanction qui pèse désormais sur les épaules des directeur-ric-e-s n'est pas en adéquation avec la volonté affichée de vouloir simplifier les tâches de direction.

En soutien à notre collègue directrice de l'école maternelle de Villers-les-Pots et en protestation contre les sanctions prononcées à son encontre, la FSU n'assistera pas à ce groupe de travail.